



RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 MARS 2020

Bruno Blaser, Président du Directoire d'EMOVA Group, commente : « Dans un semestre marqué par les mouvements de grève puis par la fermeture administrative des magasins pour enrayer la propagation du Covid-19 dans le monde, le chiffre d'affaires d'EMOVA Group affiche une belle résistance. Le Groupe estime que, hors fermeture administrative des magasins, le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle auraient été en progression sur le semestre. Cette situation de crise ponctuelle et exogène ne remet donc pas en cause la solidité de notre modèle, aujourd'hui conforté par une structure financière renforcée. A cette date, quasiment tous les magasins ont rouvert dans le monde et la demande de fleurs est très dynamique. EMOVA Group poursuit son plan de marche : le Groupe a déjà lancé le nouveau site de e-commerce Monceau Fleurs en juin et ouvre une école florale en juillet. Même si le contexte reste incertain, les signaux sont favorables et la dynamique commerciale a repris à date. »

K€ - Semestre clos le 31 mars	31/03/2020	31/03/2019 ⁽²⁾	Variation
Chiffre d'affaires	12 284	12 640	- 356
EBITDA ⁽¹⁾	976	1 382	-406
Marge EBITDA	7,9%	10,9%	-3,0pt
Résultat opérationnel ⁽³⁾	-137	308	-445
Marge opérationnelle	-1,1%	2,4%	-3,6pt
Résultat net Part du groupe	-357	137	-494
Marge nette	-2,9%	1,2%	-4,1pt

- (1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et des autres charges d'exploitation, minoré des autres produits d'exploitation. Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat. L'EBITDA au 31 mars 2020 intègre un impact positif de 494 K€ lié à la norme IFRS 16.
- (2) Les données d'ouverture ont été modifiées suite à une correction d'erreur peu significative de 23 K€.
- (3) Pour donner une meilleure lisibilité de sa performance sur le semestre, le Groupe précise que, selon ses estimations, le résultat opérationnel est impacté par la crise sanitaire à hauteur de 775 K€. Cette estimation s'appuie sur les hypothèses suivantes (cf. Rapport Semestriel, Note 4) :
- perte de 1,3 M€ de revenus (sur la base de 17 jours de fermeture du 15 au 31 mars 2020 multiplié par le chiffre d'affaires journalier moyen de mars avant fermeture),
 - retraitement des achats consommés qu'auraient généré ces revenus, des produits liés à la fermeture des points de vente sur la période (chômage partiel et baisse des dépenses de publicité) et de la provision sur stocks de 167 K€ sur les stocks existant aux premiers jours du confinement.

Comptes arrêtés par le Directoire le 7 juillet 2020 et examinés par le Conseil de Surveillance le 8 juillet 2020. Comptes non audités. Le rapport semestriel est disponible sur le site internet d'EMOVA Group.

Bonne résistance du chiffre d'affaires semestriel malgré le contexte social et sanitaire

En K€	31/03/2020	31/03/2019	%
Vente de marchandises (1)	7 944	7 779	2%
<i>dont Emova Market Place</i>	2 113	2 079	2%
<i>dont succursales et e-commerce</i>	5 831	5 700	2%
Revenus des franchisés	4 340	4 861	-11%
Chiffre d'affaires Emova Group	12 284	12 640	-3%

(1) Le chiffre d'affaires Vente de marchandises intègre les revenus des succursales, le chiffre d'affaires digital réalisé en propre par la holding et l'activité de la plateforme d'achats mutualisés, Emova Market Place.

Au 31 mars 2020, le chiffre d'affaires d'EMOVA Group s'établit à 12,3 M€, en diminution de 3% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2018/2019. Ce léger retrait est réalisé avec un parc de points de vente équivalent (364 magasins à fin mars 2019 et à fin mars 2020) et marque la résilience de l'activité dans un contexte défavorable marqué par les mouvements de grève fin 2019 /début 2020, puis dès le mois de février, par la fermeture progressive des magasins dans le monde entier pour enrayer la

pandémie de Covid-19. Hors impact du Covid-19, le Groupe estime que le chiffre d'affaires aurait été en hausse, à 13,5 M€¹.

Le chiffre d'affaires semestriel Vente de marchandises s'établit à 7,9 M€ en progression de 2% porté par l'augmentation du nombre de succursales (+9 points de vente par rapport à fin mars 2019) et par Emova Market Place (EMP), qui avait délivré, jusqu'au confinement, une croissance à deux chiffres. Le taux de fidélité des magasins à la plateforme d'achats continue à progresser.

Les revenus des franchisés ressortent à 4,3 M€, en baisse de 11%. Outre l'impact de la fermeture administrative des magasins sur la fin du 2^{ème} trimestre, cette évolution repose principalement sur l'évolution du nombre de franchises sous l'effet de la rationalisation du parc (- 9 points de vente entre fin mars 2019 et fin mars 2020) et sur le nombre d'ouvertures de magasins qui impacte le montant global de droits d'entrée comptabilisés.

EBITDA du semestre : 1,0 M€

Au 1^{er} semestre 2019/2020, l'EBITDA s'établit à 1,0 M€ (0,5 M€ hors impact de la norme IFRS 16) versus 1,4 M€ au 1^{er} semestre 2018/2019, principalement sous l'effet de la fermeture des magasins sur la fin du 2^{ème} trimestre. La marge d'EBITDA ressort ainsi à 7,9%, contre 10,9% à fin mars 2019.

En corrélation avec l'augmentation du nombre de succursales et la hausse du chiffre d'affaires afférents, les achats de fleurs et les charges personnel augmentent respectivement de 2% et 5% sur le semestre. Durant cette période, le Groupe, qui pilote finement ses prix d'achat, a bénéficié de l'effet volume sur ses achats de fleurs et optimisé ses coûts logistiques.

Le résultat opérationnel ressort à - 0,1 M€ (0,3 M€ à fin mars 2019). Il intègre notamment l'effet de la norme IFRS 16 sur les dotations aux amortissements (- 0,5 M€), une provision pour perte de stock liée aux marchandises commandées et non vendues en début du confinement (- 0,2 M€) et des frais liés à la poursuite de la structuration du réseau et du groupe pour toujours plus d'efficacité opérationnelle.

Le groupe estime que la crise sanitaire impacte le résultat opérationnel du semestre à hauteur de - 0,8 M€². Sur la base de ces hypothèses, en l'absence de crise sanitaire, le résultat opérationnel aurait été en hausse et la marge opérationnelle en nette progression de plus de 2 points.

Le résultat net part du groupe s'affiche à - 0,3 M€ (versus 0,1 M€ au 31 mars 2019).

L'endettement financier net s'établit à 13,0 M€, contre 10,7 M€ à fin mars 2019. Hors impact IFRS 16 de 1,5 M€, l'endettement financier net s'élève à 11,6 M€, soit avec des capitaux propres de 31,7 M€ à fin mars 2020, un gearing de 37%.

Perspectives : reprise de l'activité au second semestre

Dans le contexte de sortie de la crise sanitaire, EMOVA Group entend déployer les ambitions majeures de son plan stratégique à 5 ans axé sur la croissance, la rentabilité et le développement durable. Renforcé par l'augmentation de capital avec maintien du DPS de mai 2020 (2,45 M€ levés : 1,02 M€ de new money et 1,43 M€ par compensation de créances) et l'obtention d'un PGE de 5 M€³, le Groupe dispose des moyens financiers nécessaires pour accompagner la sortie de crise.

Depuis mi-mai et la levée des mesures de confinement, le rythme de ventes de fleurs et de plantes est dynamique en France et reprend progressivement à l'international dans la plupart des pays où le Groupe est implanté. En France, les magasins ont notamment réalisé une excellente Fête des mères avec une croissance supérieure à 20% par rapport à l'an passé.

Depuis le déconfinement, trois nouveaux magasins dont deux Monceau Fleurs et un Cœur de Fleurs, ont ouvert. Les ouvertures de points de vente prévues et planifiées avant la crise sanitaire sont confirmées, ce qui illustre la confiance des franchisés envers le Groupe et la résilience du marché. Dans le contexte de sortie de crise sanitaire, la rentrée de septembre devrait permettre de confirmer la dynamique d'ouvertures.

Pour accompagner la croissance de ses ventes sur le canal digital, EMOVA Group a sorti un nouveau site de e-commerce pour la marque Monceau Fleurs. Lancé en juin, il a reçu un accueil très favorable, avec un taux de conversion des visites en actes

¹ Estimation sur la base du calcul figurant en note 3 du tableau supra.

² Cf note de bas de tableau supra.

³ Voir communiqué du 13 mai 2020.



d'achat très performant par rapport au standard habituel dans le secteur de la distribution retail.

La qualité de service délivrée au réseau de franchisés est également renforcée avec le lancement, début juillet, de l'Ecole Florale, projet inscrit dans le plan stratégique. Emova Group devient ainsi la 1ère entreprise du monde floral à créer sa propre école de formation en réponse au besoin de main d'œuvre qualifiée. La première rentrée est prévue en octobre 2020.

Enfin, dans le cadre de la poursuite de l'amélioration de la rentabilité, EMOVA Group a rationalisé ses frais de structure, avec le déménagement en un même lieu des équipes du siège, de l'Atelier de confection des bouquets et de l'Ecole Florale.

Si les impacts précis du Covid-19 sur l'ensemble de l'exercice ne peuvent être quantifiés à ce stade, EMOVA Group anticipe une reprise de l'activité au second semestre.



emova

GROUP



EMOVA Group
Exercice clos au 31 mars 2020

RAPPORT SEMESTRIEL AU 31 MARS 2020



SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

1.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	8
2.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	10
3.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	12
4.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	13
5.	NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	14
	Note 1 – Informations générales	14
	Note 2 – Principes comptables	16
A.	Déclaration de conformité	16
B.	Bases de préparation	16
C.	Principes généraux de consolidation	17
D.	Règles et méthodes d'estimation	17
a)	Utilisation d'estimations	18
b)	Transactions en devises et instruments financiers	19
c)	Regroupements d'entreprises	19
d)	Résultat net des activités abandonnées	19
e)	Résultat par action	19
f)	Ecart d'acquisition	19
g)	Immobilisations incorporelles	20
h)	Immobilisations corporelles	20
i)	Autres actifs financiers	21
j)	Stocks	21
k)	Créances clients	22
l)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	22
m)	Auto-détention	22
n)	Provisions	22
o)	Impôts différés	23
p)	Actifs et passifs détenus en vue de la vente	23
q)	Chiffre d'affaires	24
	Note 3 – Périmètre de consolidation	25
	Note 4- Consequences du covid-19 sur l'activité et mesures prises	25
	Note 5 – Faits marquants de la période et évènements postérieurs a la clôture	26

Note 5 – Secteurs opérationnels	28
Note 6 – Chiffre d'affaires	28
Note 7 – Resultat Opérationnel et resultat operationnel courant	29
Note 8 – Cout de l'endettement financier	29
Note 9 – Impôts	30
a) Charge d'impôt sur les résultats	30
b) Impôts différés	30
Note 10 – Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	31
Note 11 – Résultat par action	31
Note 12 – Ecart d'acquisition	32
Note 13 – Immobilisations incorporelles	34
Note 14 – Immobilisations corporelles	35
Note 15 – Titres mis en équivalence	36
Note 16 – Autres actifs financiers	36
Note 17 – Autres actifs non courants	38
Note 18 – Créances clients	38
Note 19 – Autres actifs courants	39
Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	39
Note 21 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente	40
Note 22 – Provisions	40
Note 23 – Dettes financières	41
Note 24 – Autres passifs non courants	41
Note 25 – Fournisseurs et Autres passifs courants	42
Note 27 – Effectifs	42
Note 28 – Informations complémentaires	42
a) Rémunération des mandataires sociaux	42
b) Politique de gestion des risques financiers	43

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Libellé - k€	(1)		
	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Chiffre d'affaires	12 284	12 640	25 821
Achats consommés	-4 218	-4 139	-8 415
Charges de personnel	-3 968	-3 792	-7 529
Charges externes	-2 971	-3 180	-6 411
Impôts et taxes	-151	-147	-158
Dotations aux amortissements	-839	-418	-686
Dotations aux provisions	27	-38	-222
Autres produits et charges d'exploitation	163	46	12
Résultat opérationnel courant	328	972	2 411
Autres produits et charges opérationnels	-465	-664	-1855
Résultat opérationnel	-137	308	556
Coût de l'endettement financier brut	-82	-57	-191
Coût de l'endettement financier net	-82	-57	-191
Autres produits et charges financiers	-1	-3	-1
Charge d'impôt	-112	-65	-328
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	27	89
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-331	210	124
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-14	-53	-45
Résultat net	-345	158	79
Dont :			
Part du groupe	-357	137	51
Part hors groupe	12	21	28
Résultat net par action (en euros)	-0,06	0,02	0,01
Résultat net dilué par action (en euros)	-0,06	0,02	0,01

(1) Les comptes consolidés clos le 31 mars 2019 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée en Note 2-B-2 et dans le cadre de l'application de la norme IFRS9 mentionnée en Note 2-A



Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Résultat net consolidé de l'exercice	-345	158	79
Ecarts actuariels sur indemnité de départ à la retraite			
Eléments non recyclables en résultat			
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture et autres actifs financiers (AFS)			
Variation des écarts de conversion		1	1
Eléments recyclables en résultat	0	1	1
Résultat global consolidé	-345	159	80
Dont :			
Part du groupe	-357	138	52
Part hors groupe	12	21	28

2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

Libellé - k€	(1)		
	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Ecart d'acquisition	21986	21986	21986
Immobilisations incorporelles	28 408	24 763	26 862
Immobilisations corporelles	861	793	871
Participations entreprises associées	451	391	452
Actifs financiers non courants	872	736	810
Autres actifs non-courants	1750	1820	1217
Actifs d'impôts non courants	377	269	283
Total actif non courants	54 704	50 758	52 480
Stocks et en-cours	175	353	358
Clients et comptes rattachés	4 888	3 813	4 452
Autres actifs courants	8 019	7 151	7 068
Trésorerie et équivalent de trésorerie	153	635	300
Total actif courants	13 235	11 952	12 177
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	115	864	115
Total ACTIF	68 054	63 574	64 772

(1) Les comptes consolidés clos le 31 mars 2019 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée en Note 2-B-2 et dans le cadre de l'application de la norme IFRS9 mentionnée en Note 2-A

PASSIF

Libellé - k€	(1)		
	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Capital	16 831	16 830	16 831
Primes liées au capital	22 329	22 327	22 329
Réserves	-7 645	-7 505	-7 695
Résultat de l'exercice	-357	137	51
Capitaux propres - part du groupe	31 158	31 788	31 516
Intérêts minoritaires	525	507	513
Total capitaux propres	31 684	32 295	32 030
Provisions pour retraites et autres avantages	397	271	397
Provisions non courantes	12	12	12
Passif d'impôt non courant	713	125	594
Emprunts et dettes financières non courants	8 379	7 142	6 776
Obligations locatives non courantes	562		
Autres passif non courants	3 399	2 503	2 734
Total passif non courants	13 462	10 053	10 513
Fournisseurs et comptes rattachés	7 553	7 357	9 181
Emprunts à court terme	826	577	1408
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	2 154	3 596	2 558
Obligations locatives courantes	885		
Passif d'impôt courants	12	7	12
Provisions courantes	528	578	528
Autres passifs courants	10 936	9 032	8 528
Total passif courant	22 893	21 148	22 215
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	15	78	15
Total PASSIF	68 054	63 574	64 772

(1) Les comptes consolidés clos le 31 mars 2019 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée en Note 2-B-2 et dans le cadre de l'application de la norme IFRS9 mentionnée en Note 2-A

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé - k€	Notes	(1)		
		31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Résultat net consolidé		-345	157	79
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions		670	387	586
+/- Variation des impôts différés		34	-48	145
-/+ Plus et moins-values de cession		237	-10	-329
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		0	-27	-89
Capacité d'autofinancement		596	459	391
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité		785	999	3 446
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		1 381	1 458	3 838
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-591	-1311	-4 001
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		8	48	250
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0	-4
+/- Variation des prêts et avances consentis		-61	-317	-85
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-645	-1 580	-3 840
- Versées par les actionnaires de la société mère		0	1	4
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		0	0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts et augmentation de comptes courants		1052	2 216	2 280
- Remboursements d'emprunts et remboursements de comptes courants		-1353	-2 042	-3 396
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		0	0	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement		-302	175	-1 111
+/- Incidence des variations des cours des devises		0	0	0
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		435	53	-1 113
TRESORERIE D'OUVERTURE		-1 108	5	5
TRESORERIE DE CLOTURE		-673	58	-1 108

(1) Les comptes consolidés clos le 31 mars 2019 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée en Note 2-B-2 et dans le cadre de l'application de la norme IFRS9 mentionnée en Note 2-A

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé - k€		Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Capitaux propres (hors groupe)
Situation nette au	30 septembre 2018	16 829	22 327	-8 907	1 212	31 461	486
Affectation du résultat N-1				1212	-1212		
Var. de capital en numéraire et souscrip		2	2			4	
Résultat					51	51	28
Ecart de conversion - Effet de change				1		1	
Situation nette au	30 septembre 2019	16 831	22 329	-7 695	51	31 516	513
Affectation du résultat N-1				51	-51		
Résultat					-357	-357	12
Autres				-1		-1	
Situation nette au	31 mars 2020	16 831	22 329	-7 645	-357	31 158	525

(1) Les comptes consolidés clos le 31 mars 2019 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée en Note 2-B-2 et dans le cadre de l'application de la norme IFRS9 mentionnée en Note 2-A

5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

EMOVA Group (le « Groupe ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

EMOVA Group a pour activités principales le développement des réseaux de franchise des enseignes Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore / Coeur de Fleurs et Au Nom de la Rose et la fourniture des services associés (approvisionnement en fleurs, plantes, accessoires, animation, formation, marketing et communication), ainsi que le déploiement digital par le biais de ses sites marchands Au Nom de la Rose et Monceau Fleurs, et de la société BLOOM'S spécialisée dans la vente en ligne de fleurs par abonnement et de la conclusion de partenariats digitaux.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2020 présentés ont été arrêtés lors de la séance du 7 juillet 2020 par le Directoire.

Le modèle économique du Groupe repose depuis l'exercice clos au 30 septembre 2018 sur 7 sources de revenus (vs 5 auparavant, suite au développement de l'activité Internet d'une part et au déploiement de la centrale d'achat Emova Market Place d'autre part) :

- Les redevances sur le chiffre d'affaires « B to C » des magasins aux 4 enseignes (18%) dans le cadre d'un contrat de franchise d'une durée de 7 ans renouvelable ;
- Les redevances de publicité nationale (5,5%) ;
- Les commissions versées par les fournisseurs référencés sur les achats effectués par les magasins à l'enseigne (10%) ;
- Les droits d'entrée sur les opérations de développement (créations et successions) (1%) ;
- Le chiffre d'affaires des magasins en propre (43%)
- Les ventes en ligne réalisées par les sites d'Au Nom de la Rose et Monceau Fleurs (5%);
- Les ventes de fleurs et plantes réalisées par la centrale d'achats EMP (17%)
- D'autres revenus dont de la mise à disposition de personnel (0,5%).

Au 31 mars 2020, le nombre de boutiques en propre est de 36 quand les réseaux franchisés sont composés de 328 magasins en France et à l'international, soit un total de 364 magasins.

Le volume d'affaires des enseignes du Groupe correspondant au chiffre d'affaires réalisé par les magasins (franchisés ou non) de chaque réseau, est présenté ci-dessous :



En M€ - Exercice clos au 31 mars 2020	31/03/2020	31/03/2019	Variation	%
Volume d'affaires sous enseigne	55,4	59,2	-3,8	-6,4%
<i>dont succursales</i>	<i>5,2</i>	<i>4,9</i>	<i>0,3</i>	<i>6,6%</i>
<i>dont franchises</i>	<i>50,2</i>	<i>54,3</i>	<i>-4,1</i>	<i>-7,6%</i>
<i>dont franchises France</i>	<i>43,6</i>	<i>47,4</i>	<i>-3,8</i>	<i>-8,0%</i>
<i>dont franchises Internationales</i>	<i>6,6</i>	<i>6,9</i>	<i>-0,3</i>	<i>-4,5%</i>

* Le volume d'affaires sous enseigne est un indicateur financier non-IFRS. Il correspond au chiffre d'affaires réalisé par les magasins de chaque réseau (franchisés et succursales). Ce chiffre d'affaires ne prend pas en compte les revenus générés par Emova Market Place (centrale d'achat), ni par les sites de e-commerce. Le développement du groupe s'appuie sur 4 marques aux positionnements clairement établis :

- 4 marques complémentaires
- 4 positionnements distincts
- 4 cibles de consommateurs
- 4 profils de franchisés
- 4 niveaux d'investissement.

❖ **Monceau Fleurs :**

- Positionnement premium
- Villes de plus de 25 000 habitants
- Consommateurs CSP+ qui sont connaisseurs et recherchent le choix, la qualité et l'élégance
- Profil d'investisseur cherchant la sécurité (cadres grandes entreprises, ...) avec un apport de 80 K€ minimum
- Près de 300 sites potentiels identifiés en France.

❖ **Rapid'Flore/ Coeur de Fleurs :**

- Enseigne en repositionnement sur la proximité et le savoir-faire
- Changement de nom en Coeur de Fleurs
- Villes de plus de 8 000 habitants
- Consommateurs CSP- qui recherchent le prix, la proximité et la convivialité
- Profil commerçant (cadres moyens) avec un apport de 40 K€ minimum
- Près de 200 sites potentiels identifiés en France.

❖ **Happy :**

- Positionnement innovant et disruptif
- Villes de plus de 100 000 habitants
- Consommateurs hyper urbains et connectés qui recherchent des offres tendance
- Investisseur : jeune entrepreneur esprit trend setter avec un apport de 80 K€ minimum
- Près de 200 sites potentiels identifiés en France.

❖ **Au Nom de la Rose :**

- Positionnement de spécialiste
- Villes de plus de 100 000 habitants
- Consommateurs CSP+ connaisseurs et passionnés des roses
- Investisseur : cadre affectionnant l'univers de la rose
- Près de 100 sites potentiels identifiés en France.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

A. Déclaration de conformité

Le Groupe est coté sur le marché Euronext Growth de Paris depuis le 7 décembre 2007.

Il a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui a modifié l'article L. 223-24 du Code de Commerce à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm. Il intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés d'EMOVA Group au 31 mars 2020 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et d'application obligatoire à cette date.

Ils ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

Les textes (normes, amendements et interprétations) entrés en vigueur et d'application obligatoire sont notamment les suivants :

- La norme IFRS 16 « Contrats de location » (exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019). Pour les contrats de bail entrant dans le champ d'application IFRS 16, les loyers ne sont plus comptabilisés en charge au compte de résultat, mais donne lieu à la comptabilisation de dotations aux amortissements et de charges financières. Le paiement des loyers est quant à lui réparti entre remboursement du capital de la dette et charges financières. Les principaux impacts de la norme portent donc sur l'EBITDA, les immobilisations incorporelles, la position de dette et les frais financiers comptables, associés à cette dette.

B. Bases de préparation

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

B.1 Changement de présentation

- Néant

B.2 Correction d'erreur

Le groupe a procédé à une correction d'erreur impactant le résultat et les capitaux propres au 31 mars 2019. Cette correction est liée à l'application de la norme IFRS 9 dont l'impact n'avait pas été correctement valorisé lors de la clôture au 31 mars 2019. Il convient donc de l'appliquer rétroactivement.

Les corrections réalisées portent sur les éléments suivants :

	Capitaux propres au 30/09/2018	Résultat 31/03/2019	Capitaux propres au 31/03/2019
Impact sur le poste client	-574	-23	-597
Impôts différés	143	6	149
Total	-430	-17	-448

C. Principes généraux de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EMOVA Group et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsqu' EMOVA Group a la capacité d'utiliser le pouvoir qu'elle détient sur l'entité pour influencer sur sa rentabilité.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupe ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

D. Règles et méthodes d'estimation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles, sont présentés dans les paragraphes suivants.

La continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois à compter du 1er octobre 2019 s'appuie sur la progression des flux de trésorerie d'exploitation incluant un besoin en fonds de roulement stable par rapport au 30 septembre 2019, le paiement des échéances des emprunts bancaires, le maintien des lignes de découvert et des concours d'Emova Holding existants et un report en cours de négociation du paiement du solde de certaines dettes d'acquisitions.

a) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influencer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans ses comptes à la date d'arrêté des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.



Les principales sources d'estimations et de jugements comptables concernent :

- l'estimation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels (Note 12),
- la mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables (Note 9 b)),
- la capitalisation des frais de développement liés à la construction des plateformes e-commerce et centrale d'achat (Note 2 g))
- l'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers,

b) Transactions en devises et instruments financiers

- Transactions en devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

- Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « réserves de conversion ».

c) Regroupements d'entreprises

Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés suivant la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs étant évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel non affecté est comptabilisé le cas échéant en écarts d'acquisition (« goodwill »). Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

d) Résultat net des activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité, une région géographique complète ou des magasins en cours de cession.

e) Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, sous déduction des actions auto-détenues.

f) Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation est calculé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités, après affectation aux actifs et passifs identifiables, dès lors que cette procédure est appropriée.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.



Deux UGT ont été définies par le Groupe :

- L'UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore et Au Nom de la Rose.
- L'UGT « Magasins » comprend l'activité « vente au détail » des produits sur plusieurs points de vente à destination d'une clientèle de particuliers.

Les écarts d'acquisition et les marques ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils se rattachent. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé du prix de cession et de la valeur d'usage des UGT. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

g) Immobilisations incorporelles

- Frais de recherche et développement générés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

Les frais de développement capitalisés en lien avec la construction des plateformes e-commerce et centrale d'achats sont amortis sur une période de dix ans.

- Concessions, brevets et marques

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de valeur sont pratiqués annuellement selon la méthodologie présentée en notes 12 et 13.

h) Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans

La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.

i) Autres actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable, à leur coût d'origine. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

- Titres de participation non consolidés

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette rubrique n'étant pas cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

- Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

- Dépôts et cautionnements et autres

Ce poste est principalement constitué des dépôts de garantie et des dépôts sur des comptes séquestres ouverts lors de litiges ou d'arbitrages.

j) Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

k) Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-recouvrement.

l) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

m) Auto-détention

Les actions d'auto-détention sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

n) Provisions

Le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
 - L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
 - Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge estimée sur la base des éléments connus.
- Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.



- Provisions non courantes

Avantages au personnel : Le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer au moment du ou après le départ des employés qui en bénéficient. Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite.

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turn-over, taux d'inflation et rendement des capitaux.

Restructuration : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés.

o) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

p) Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé. Le Groupe classe également en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant en cours de liquidation.

Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente



q) Chiffre d'affaires

En application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

Le chiffre d'affaires comprend principalement aux :

- Redevances versées par les franchisés (redevances de chiffre d'affaires et de publicité nationale);
- Commissions facturées aux fournisseurs référencés de fleurs, plantes et accessoires ;
- Droits d'entrée perçus à chaque ouverture d'un nouveau point de vente ;
- Ventes au détail de fleurs, plantes, accessoires réalisés par les points de vente détenus par le Groupe ;
- Ventes en ligne des sites Au Nom de la Rose et Monceau Fleurs ;
- Ventes réalisées par la centrale d'achat Emova Market Place

Les redevances de franchises correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé et sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes réalisées par les franchisés.

Les commissions perçues au titre du référencement correspondent à un pourcentage des achats réalisés auprès des fournisseurs et sont comptabilisées en fonction de ces derniers.

Le Groupe perçoit des franchisés un droit d'entrée forfaitaire au début du contrat de franchise. Le Groupe considère que ce droit d'entrée correspond principalement aux prestations fournies par le Groupe en lien avec la recherche du site, la conception du magasin, la recherche de financement et la formation. Il a ainsi été considéré que le droit d'entrée correspond à une obligation de performance distincte. Par ailleurs, le Groupe considère que le droit d'entrée facturé correspond au prix de vente séparé des prestations fournies.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est évalué sur la base de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA, des autres taxes. Le Groupe reconnaît le revenu dès lors qu'il a transféré le contrôle du bien ou du service au client.

Le groupe ne dispose pas de programme de fidélité susceptible d'avoir un impact significatif sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	mars-20			sept-19			mars-19		
	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
ANRP	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CARTOMANIA	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CREATION FLORALE	ME	30%	30%	ME	30%	30%	ME	30%	30%
CENTRALE DES FLEURS	ME	33%	33%	ME	33%	33%	ME	33%	33%
ANR	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BLOOMS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA MARKET PLACE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA PRODUCTION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ANRH	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
FLORIA CREATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY EXPANSION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAURAUNIZE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LGDV	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MAGIE FLORALE	IG	100%	57%	IG	100%	57%	IG	100%	57%
MAISON DE VERDI	ME	40%	40%	ME	40%	40%	ME	40%	40%
MF BELGIUM	ME	20%	20%	ME	20%	20%	ME	20%	20%
MFEF	IG	57%	57%	IG	57%	57%	IG	57%	57%
MFE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MONCEAU FLEURS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ANRE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
RFE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Société en activité abandonnée									
Monceau Fleurs international	IG	0%	100%	IG	0%	100%	IG	100%	100%
Emova Market place BV (ex WHKS)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%

IG : Intégration globale ; ME : mise en équivalence ;

Participations non consolidées

Certaines participations du groupe, qui sont majoritairement dans des sociétés exploitant des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de résultat opérationnel, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci-joints. Celles-ci sont les suivantes :

- Floralim (participation détenue à 5 % dont la clôture est au 30 avril)
- ISA Boulogne (participation détenue à 35 % dont la clôture est au 31 décembre)
- ISA Saint-Cloud (participation détenue à 4 %)
- Veronica's Flowers (participation détenue à 25%)
- Brin de Melisse (participation détenue à 25%)
- Maya (participation détenue à 10 %)
- Alwezia (participation détenue à 30%)
- Antheia

NOTE 4- CONSEQUENCES DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE ET MESURES PRISES

Par arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19, le Ministre des solidarités et de la santé a ordonné la fermeture des lieux accueillant du public non indispensables à la vie de la Nation.

A partir du 15 mars 2020, l'activité du groupe a donc cessé sur l'ensemble de ses réseaux en France et à l'International. Par communiqué de presse en date du 30 mars 2020, le groupe a annoncé qu'il mettait en œuvre l'ensemble des moyens à sa disposition pour faire face à la perte de revenus : chômage partiel pour les collaborateurs français du siège et des succursales, sollicitation des mesures d'aide annoncées par le gouvernement (Prêt Garanti par l'Etat, décalage des échéances sociales), décalage de l'ensemble des échéances bancaires et des loyers des magasins. D'autre part, dans la lignée de sa politique d'accompagnement de proximité de ses franchisés, le groupe a décidé de différer la facturation des redevances correspondant aux mois de février et mars, ainsi que des achats de fleurs de fin février et de mars de ses franchisés.

Impact sur les comptes clos au 31 mars 2020

L'ensemble des points de vente ayant été contraints à une fermeture soudaine, le stock de végétaux des succursales a dû être détruit entraînant une perte exceptionnelle de 167 K€ comptabilisée en « autres produits et charges opérationnels » dans les comptes au 31/03/20.

D'autre part, la fermeture complète du réseau le 15 mars 2020 a généré une perte de la totalité des revenus à partir de cette date ce qui impacte défavorablement les revenus et le résultat opérationnel du premier semestre. La perte de chiffre d'affaires estimée pour la période du 15 mars au 31 mars 2020 est de 1,3 M€ soit une perte de résultat opérationnel estimée à 0,6 M€ qui est valorisée par le groupe comme suit :

Estimation de l'Impact du COVID-19 sur le résultat opérationnel	en k€
Chiffre d'affaires Réel du 1er au 14 mars 2020	1 038
Chiffre d'affaires moyen journalier du 1er au 14 mars 2020	74,1
Perte de Chiffre d'affaires estimée du 15 au 31 mars 2020 (1)	-1 260
Gain sur achats consommés du 15 au 31 mars 2020	413
Gain sur charges de personnel (chômage partiel)	128
Gain sur charges externes (publicité, divers)	111
Economie de frais sur du 15 au 31 mars 2020 (2)	652
Perte de résultat opérationnel estimée du 15 au 31 mars 2020 (1) - (2)	-608

Perspectives depuis le 11 mai 2020

L'ensemble des magasins français ont réouvert leurs portes le 11 mai 2020. En Espagne, Italie et Portugal, les points de vente réouvrent également peu à peu. Le Groupe a déployé toutes les mesures sanitaires utiles pour assurer la protection de ses collaborateurs, franchisés et clients.

Depuis la reprise, l'activité connaît une forte progression et le temps fort que constitue la Fête des Mères (7 juin 2020) a été un succès en termes de ventes.

De plus, le groupe a bénéficié des mesures gouvernementales de prêt garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 5 070 K€, et dispose ainsi des moyens financiers nécessaires pour accompagner sa sortie de crise.

NOTE 5 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Faits marquants de la période

i. Opérations sur le capital

- Augmentation de capital

Lors de sa séance du 12 mars 2020, le Directoire a arrêté le principe d'une augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'environ 2,9 M€. Lors de sa séance du 30 mars 2020, le Directoire a décidé la mise en oeuvre de cette augmentation du capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'un nombre de 2.952.816 actions nouvelles de 3€ de valeur nominale chacune. Le Directoire a alors décidé que le prix de souscription unitaire de l'Augmentation de Capital serait de 0,90. EMOVA Holding, principal actionnaire de la Société à hauteur de 53,78 % de son capital, s'est engagée à souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital à hauteur de la totalité de ses droits (soit une souscription de 1.429.222€) par compensation avec une partie de la créance de compte courant d'associé qu'elle détient sur la Société dont le montant total est, à la date du 30 mars 2020, de 2.021.674€.

ii. Développement en succursales

Le groupe continue son développement en succursales en faisant l'acquisition d'un deuxième fonds de commerce à Louviers.

iii. Développement du parc sur l'exercice

A fin mars 2020, EMOVA Group compte 364 points de vente, dont 36 succursales et 328 franchises. Entre janvier et mars 2020, le Groupe a ouvert 5 points de vente en France en franchise sous enseigne Monceau Fleurs, l'une de ces ouvertures étant une transformation de Cœur de Fleurs en Monceau Fleurs. Ce dynamisme illustre la forte notoriété de la marque et sa position de leader

Evénements postérieurs à la clôture

i. Résultat de l'augmentation de capital

En date du 4 mai 2020, le Président du Directoire, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Directoire dans sa séance en date du 30 mars 2020, constate la souscription de 2.722.271 actions nouvelles entièrement libérées dans le cadre de l'Augmentation de Capital, et constate la réalisation définitive de l'Augmentation du Capital d'un montant nominal de 8.166.813 euros par la création et l'émission de 2.722.271 actions nouvelles de 3 euros de valeur nominale chacune, faisant passer le capital social de la Société de 16.831.053 euros à 24.997.866 euros. Le capital social de la Société est désormais composé de 8.332.622 actions de 3 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, et toutes de même catégorie.

ii. Mise en œuvre du plan stratégique

Le groupe confirme les ambitions de son plan stratégique à 5 ans axé sur la croissance, la rentabilité et le développement durable :

- Développement de son parc : Trois nouveaux magasins en franchises ont ouvert à la reprise de l'activité (à Saint-Egrève, à Labenne et à Paris Kléber). Ces points de vente étaient en projet d'ouverture préalablement aux mesures de confinement. Aujourd'hui, le programme d'ouvertures de points de vente qui existait avant la crise est maintenu. Si des décalages pourraient se produire, le groupe ne note aucune annulation de projet, illustrant la solidité de l'engagement de ses franchisés existants ou à venir.

- Accélération du Digital par la mise en ligne début juin du nouveau site e-commerce Monceau Fleurs qui permettra d'ici quelques semaines aux franchisés de livrer les commandes réalisées sur le site dans leur zone de chalandise, et avec le déménagement de l'atelier de confection des bouquets dans un nouveau site à Issy-les-Moulineaux.
- Renforcement de la qualité de service délivrée au réseau par le lancement de l'Ecole Florale qui fera sa première rentrée en octobre 2020 et formera aux diplômés des CAP Fleuriste en un ou deux ans en alternance ainsi qu'au CQP assistant fleuriste.
- Poursuite de l'amélioration de la rentabilité en rationalisant ses frais de structure avec le déménagement de ses équipes du Siège à Issy-les-Moulineaux permettant ainsi le regroupement en un même lieu du Siège, de l'Atelier et de l'Ecole Florale.

NOTE 5 – SECTEURS OPERATIONNELS

Le découpage d'EMOVA Group, opéré en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », fondé sur l'organisation du Groupe, repose sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et UGT du Groupe.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » permet de regrouper les secteurs opérationnels du Groupe présentant des performances et des caractéristiques économiques similaires.

Le Groupe est ainsi géré en deux secteurs opérationnels distincts :

- Le secteur « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore / Coeur de Fleurs et Au Nom de la Rose,
- Le secteur « Magasins » comprend l'activité de « vente au détail » des magasins succursales, l'activité de centrale d'achats et les activités de la bouquetterie et du e-commerce

L'information par zone géographique n'est pas présentée en raison du caractère non significatif des activités réalisées à l'étranger.

La répartition par segments du chiffre d'affaires et de l'EBITDA, agrégats suivis par le management dans le cadre du reporting interne, est présentée ci-dessous :

en M€-2019	Services	Magasins	TOTAL
CA	4,7	7,9	12,6
Ebitda	0,8	0,6	1,4

en M€-2020	Services	Magasins	TOTAL
CA	4,3	7,9	12,3
Ebitda	0,5	0,5	1,0

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements, des dotations aux provisions, des dotations aux dépréciations et des autres charges et produits d'exploitation.

NOTE 6 – CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Ventes de marchandises	7 802	7 781	15 042
Production vendue de biens	2	25	45
Production vendue de services	4 480	4 834	10 734
Chiffre d'affaires	12 284	12 640	25 821

Le chiffre d'affaires de l'activité vente de marchandises correspond principalement à l'activité des sociétés Monceau Fleurs (magasin du Boulevard Malesherbes à Paris), RFE (magasins Rapid'Flore/Cœur de Fleurs), MFE (magasins Monceau Fleurs), HPE (magasins Happy), Magie Florale (magasin place Denfert Rochereau à Paris) ainsi que des sociétés ANR et ANRE (magasins Au Nom de la Rose). Il comprend également le chiffre d'affaires du e-commerce et de la Market Place.

La production vendue de services englobe les revenus tirés de l'activité de franchiseurs à savoir les redevances assistance, redevances publicité, les droits d'entrée ainsi que les commissions de référencement perçues.

NOTE 7 – RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Les autres produits et charges opérationnels regroupent l'intégralité des charges ou produits ne correspondant pas à l'activité courante de l'entreprise. Aussi, si un tel reclassement n'était pas effectué, la lecture de la performance économique pourrait en être affectée. Sur l'exercice, le Groupe a continué à engager des coûts significatifs de structuration du réseau et d'organisation. Ces coûts ont été présentés en autres produits et charges opérationnels pour un montant total de 0,47 M€ qui s'analyse comme suit :

Libellé - M €	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Frais de personnel	-0,10	-0,11	0,26
Honoraires		-0,26	0,35
Litiges	-0,09	-0,12	0,07
Charges exceptionnelles liés aux exercices précédents	-0,07		0,48
Perte de stock (COVID-19)	-0,17		
Liquidation MFI			0,34
Autres	-0,04	-0,18	0,35
Total autres produits et charges opérationnels	-0,47	-0,66	1,85

Les frais de personnel correspondent aux coûts de départs de personnes du siège ou de responsables de sites.

Les honoraires sont liés au recrutement de personnes du siège ou de responsables de sites, à des dépassements supportés dans le cadre de la clôture 2018 et à des frais de due diligence.

NOTE 8 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier est de :

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Coût de l'endettement financier brut	-82	-57	-191
Coût de l'endettement financier brut	-82	-57	-191

NOTE 9 – IMPOTS

a) Charge d'impôt sur les résultats

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Impôts sur les bénéfices	78	69	188
impôts différés	34	-5	141
Charges d'impôts	112	65	328

b) Impôts différés

DETAIL DES IMPOTS DIFFERES AU BILAN

	30/09/2019	Variation	Autres variations	31/03/2020
Comptabilisation des engagements de retraites	99	0		99
Provisions sur immobilisations incorporelles	354	-61		293
Activation des déficits fiscaux	3 723			3 723
Autres	183	48		231
Actifs d'impôts différés (1)	4 359	-13		4 346
Annulation des Provisions internes	46	79		125
Marques	4 119	-61		4 058
Amortissements dérogatoires	130	4		133
Passifs d'impôts différés (2)	4 295	21		4 316
Solde net d'impôt différé (1)-(2)	64	-34		30

Le solde d'impôts différés actifs, après prise en compte des impôts différés passifs imputables, correspond à un horizon de consommation de l'ordre de 3 ans au regard des prévisions de bénéfices fiscaux établis par le Groupe au 31 mars 2020.

Les prévisions de bénéfices fiscaux à 3 ans s'appuient en particulier sur une croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 25% par an (hors croissance externe) et une progression du résultat d'exploitation de l'ordre de 3 points par an (hors croissance externe).

NOTE 10 – RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION

Au 31 mars 2020, les sociétés suivantes sont considérées comme étant en activités abandonnées :

Emova Market Place bv (ex WHKS) ainsi que les boutiques Au Nom de la Rose dont l'arrêt de l'activité a été décidé au cours de l'exercice.

NOTE 11 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la Note 2-D-(e) Résultat par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
En euros			
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	(357 204)	136 620	50 748
En nombre d'actions			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action (1)	5 609 862	5 609 862	5 538 365
Effet de la dilution :			
- Obligations convertibles			
- Options d'achats ou de souscription d'actions		268 268	
- Attribution d'actions gratuites			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action (1)	5 609 862	5 878 130	5 538 365
En euros			
Résultat net par action	-0,06	0,02	0,01
Résultat net dilué par action	-0,06	0,02	0,01

NOTE 12 – ECARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d'acquisition par participation (en valeur brute) :

Libellé - k€	30/09/2019	30/09/2018
Ecart d'acquisition	21 986	21 986

Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie en 2019

Libellé - K€	UGT MAGASIN	UGT SERVICES	Total
UGT - Valeur brute	472	21 514	21 986
UGT - Dépréciations			
UGT - Valeur nette	472	21 514	21 986

Répartition des immobilisations incorporelles et corporelles par UGT

Libellé - K€	UGT Magasins		UGT Services		TOTAL
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	
Répartition des immobilisations par UGT	9 339	675	19 069	186	29 269

Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Ce test est effectué en septembre de chaque exercice comptable dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe. Dans le cas où la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. Compte tenu de l'arrêt de l'activité lié à la pandémie, le test de dépréciation a été actualisé sur la base d'un plan à 5 ans actualisé.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 mars 2020 est identique pour les deux UGT et s'élève à 9% (inchangé par rapport 30 septembre 2019), le groupe opérant sur des marchés et zones géographiques identiques.

Le taux de croissance à l'infini utilisé au 31 mars 2020 est identique pour les deux UGT et s'élève à 1% (inchangé).

UGT Services :

Au sein du Groupe, l'activité de franchiseur multi-enseignes, exercée au travers de l'UGT « Services », repose sur une recherche constante de synergies et de complémentarité entre les quatre enseignes, qui présentent des caractéristiques économiques similaires :

- Nature du produit : Offre commune sur les basiques 80/20 et concept de libre-service ;
- Nature des contrats : Synergie des termes juridiques et financiers des quatre contrats de franchise ;
- Communication mutualisée : Rationalisation des coûts de communication par la synergie des quatre enseignes au profit de l'ensemble des franchisés du Groupe ;
- Une majorité de fonctions mutualisées chez EMOVA Group : développement, marketing et communication, offre et achats, finance, informatique et juridique.

Cette recherche de synergies et de complémentarité entre les quatre enseignes est également appréciée à la lumière du nombre important de franchisés multi-enseignes du Groupe ; cette politique contribue nécessairement à l'interdépendance des entrées de trésorerie que constituent les redevances perçues des franchisés.

En effet, le Groupe met en œuvre depuis plusieurs années une politique destinée à favoriser les synergies entre ses enseignes, en accordant à ses franchisés un droit de priorité vis-à-vis de nouveaux candidats souhaitant ouvrir un magasin dans une ville où un franchisé sous l'une des enseignes du groupe est déjà présent.

Hypothèses :

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires (hors activités nouvelles) de l'ordre de 10% par an. Celui-ci est étroitement lié au programme d'ouverture de nouveaux franchisés.
- Progression du résultat d'exploitation comprise de l'ordre de 3 points par an ;

Sensibilité :

Test de sensibilité sur le taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini –

M€ -écart entre la VU et la valeur comptable		Taux d'actualisation		
		8,0%	9,0%	10,0%
Taux de croissance à l'infini	0,5%	7,0	2,0	-1,8
	1,0%	9,3	3,8	-0,5
	1,5%	12,0	5,8	1,0

Test de sensibilité sur le taux de croissance du chiffre d'affaires (croissance limitée à 2,5% et 5% par an) et sur le taux de progression du résultat d'exploitation (progression limitée à 1 et 2 points par an).

M€ - écart entre la VU et la valeur comptable		Taux de croissance du CA	
		2,5%	5,0%
Taux de progression du résultat	1 point	-11,1	-9,2
	2 points	-7,8	-5,6

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

UGT Magasins :

Elle regroupe l'ensemble des magasins, nonobstant l'enseigne sous laquelle ils sont exploités car l'organisation de l'activité des succursales repose sur la rationalisation et la mutualisation des différents services (achats, ventes, développement, animation...) sous la responsabilité et la gestion opérationnelle d'un Directeur d'Exploitation unique.

Hypothèses :

Le test relatif à l'UGT Magasins a été réalisé sur la base du périmètre de magasins au 31 mars 2020, en excluant les acquisitions de succursales prévues sur le plan.

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes

- Taux de croissance du chiffre d'affaires moyenne de 2%
- Progression du résultat d'exploitation moyenne de 1.5pt par an

Sensibilité :

Compte tenu des hypothèses de construction du test et de l'écart important entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, aucune sensibilité n'est présentée pour cette UGT.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

Libellé - k€	30/09/2019	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2020
Frais de recherche & développement	180				180
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	20 152	306		3 606	24 064
Droit au bail	7 540	92	-245	169	7 556
Autres immobilisations incorporelles	15				15
Immobilisations incorporelles en cours	1 222	20		-482	760
Immobilisations incorporelles brutes	29 109	418	-245	3 293	32 576
Amortissements des frais de rech. & développ.	180				180
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	2 022	714		1 206	3 943
Amortissements fonds commercial	5			40	45
Amortissements des immobilisations incorporelles	2 208	714		1 245	4 168
Provisions dépréciation droit au bail	36	167	-335	168	36
Provisions dépréciation autres immos	4				4
Provisions sur immobilisations incorporelles	40	167	-335	168	40
Immobilisations incorporelles nettes	26 862	-463	90	1 879	28 408

Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts d'acquisition et se décompose en 7 200 K€ pour la marque Rapid Fore, 2 500 K€ pour la marque Happy, 4 399 K€ pour la marque Monceau Fleurs et 962 K€ pour la marque Au Nom de la Rose.

Le poste Droit au bail est notamment constitué du droit au bail exploité par la société Monceau Fleurs, sise au 92 Boulevard Malesherbes-75 008 Paris, valorisé pour un montant de 2 722 K€ ainsi des droits au bail du périmètre Au Nom de la Rose valorisé à 1 282 k€.

NOTE 14 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations corporelles :



Libellé - k€	30/09/2019	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2020
Terrains	74				74
Constructions	534	78			613
Installations techniques, matériel & outillage	49				49
Autres immobilisations corporelles	2795	36			2 830
Avances et acomptes s/immo. corp.	4				4
Immobilisations corporelles brutes	3455	114			3 570
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	53	5			58
Amortissements des constructions	471	22			493
Amortissements install tech. matériel & outil.	37	2			39
Amortissements des autres immobilisations corp.	1996	96			2 092
Amortissements des immobilisations corporelles	2558	124			2 683
Provisions sur autres immobilisations corporelles	26				26
Provisions sur immobilisations corporelles	26				26
Immobilisations corporelles nettes	871				861

NOTE 15 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	30/09/2019	Résultat	Ecart de conversion	Autres variations	31/03/2020
Titres mis en équivalence	452		-3	-1	450
Titres mis en équivalence	452		-3	-1	450

NOTE 16 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la note 2-D-(i) Autres actifs financiers, les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur de réalisation probable est inférieure à leur valeur d'origine.

Les autres actifs financiers se décomposent de la manière suivante :

Libellé - k€	30/09/2019	Augmentation	Diminution	31/03/2020
Titres non consolidés	221			221
Créances rattachées à des participations	38			38
Autres titres immobilisés	1			1
Prêts	82			82
Autres immobilisations financières	818	62	1	881
Immobilisations financières	1 160	62	1	1 222
Provisions sur titres de participation	187			187
Provisions des autres créances ratt. à des participations	38			38
Provisions sur prêts	8			8
Provisions sur autres immobilis. financières	117			117
Autres immobilisations financières - Provisions	349			349
Actifs financiers non courant - nets	810			873

NOTE 17 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Clients et comptes rattachés - part > 1an	2 359	4 039	1793
Comptes courants - actif	2 921	2 254	2 461
Autres actifs non courants - Valeur brute	5 280	6 293	4 254
Prov. clients et comptes rattachés	-2 136	-3 521	-1616
Prov. comptes courant actif	-1395	-951	-1422
Autres actifs non courants - Provisions	-3 530	-4 473	-3 038
Actifs non courant - Net	1 750	1 820	1 216

NOTE 18 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent ainsi :

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Clients et comptes rattachés - part < 1an	5 668	5 034	7 269
Prov. Clients et comptes rattachés < 1an	-779	-1221	-2 817
Total créances clients - Net	4 888	3 813	4 452

Libellé	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	Non Echu	TOTAL
Clients	939	1329	280	3080	40	5668

NOTE 19 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Etat, impôts sur les bénéfices	405	64	404
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	504	480	278
Créances fiscales hors IS - part à moins d'un an	5 902	5 651	5 052
Autres créances - part à moins d'un an	835	977	1 080
Autres actifs courants - Valeur brute	7 645	7 172	6 814
Prov. autres créances - part à moins d'un an	-2	-216	-2
Autres actifs courants - Provisions	-2	-216	-2
Charges constatées d'avances	375	195	256
Actifs courant - Net	8 019	7 151	7 068

NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Disponibilités	153	635	300
Trésorerie active	153	635	300
Trésorerie passive	826	577	1 408
Trésorerie passive	826	577	1 408

Une très large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euro. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la monnaie nationale afin d'assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.

NOTE 21 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnés s'analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Actifs détenus en vue de la vente & Activités abandonnées	115	864	115
Actifs non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	115	864	115
Passifs détenus en vue de la vente & activités abandonnées	15	78	15
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	15	78	15

NOTE 22 – PROVISIONS

Les principes d'évaluation des provisions pour risques et charges et leurs natures sont décrits dans la Note 2-D-(n) Provisions.

Les variations des provisions au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé - k€	30/09/2019	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2020
Provisions pour risques	305						305
Autres provisions pour charges	222						222
Provisions courantes	528						528
Provisions pour risques							
Autres provisions pour charges	12						12
Provisions non courantes	12						12
Total provisions	540						540

NOTE 23 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Emprunts auprès établis. de crédit	3 966	2 969	3 393
Comptes courants	4 413	4 174	3 383
Dettes financières - non courant	8 379	7 142	6 776
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1an et Crédits vendeurs	1940	3 386	2 344
Dépôt de garantie	214	210	214
Dettes financières - courant	2 154	3 596	2 558
Total dettes financières	10 533	10 738	9 334

Détail des dettes financières par échéances :

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Moins d'un an	2 154	3 596	2 558
De 1 à 5 ans	8 379	7 106	6 776
A plus de 5 ans		36	
Total dettes financières	10 533	10 738	9 334

NOTE 24 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Dettes fournisseurs - part > 1an	1824	1233	1736
Autres dettes - part > 1an	1575	1270	999
Autres dettes courantes	3 399	2 503	2 735

NOTE 25 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Dettes fournisseurs - part < 1 an	7 553	7 357	9 181
Dettes fournisseurs	7 553	7 357	9 181

Libellé	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	Non Echu	TOTAL
Fournisseurs	568	963	297	5725	273	7553

Libellé - k€	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Fournisseurs et comptes rattachés	7 553	7 357	9 181
Fournisseurs et comptes rattachés	7 553	7 357	9 181
Dettes fiscales et sociales - part < 1 an	10 303	8 161	7 817
Autres dettes - part < 1 an	579	193	659
Produits constatés d'avance - part < 1 an	55	678	52
Autres dettes courantes	10 936	9 032	8 528

NOTE 27 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du Groupe se répartissent de la manière suivante :

Libellé	31/03/2020	31/03/2019	30/09/2019
Cadres	60	57	62
Agents de maîtrise et techniciens	14	7	14
Employés	120	96	113
Effectif moyen interne	194	160	189

NOTE 28 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

a) Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux d'EMOVA Group ne perçoivent aucune rémunération de la part de cette société. Ils sont également mandataires sociaux de la société EMOVA Holding qui leur verse une rémunération, celle-ci faisant ensuite l'objet d'une répartition et d'une refacturation à EMOVA Group dans le cadre du contrat d'animation et de prestation de services entre EMOVA Group et EMOVA Holding.

Les éléments de rémunération des mandataires sociaux, qui comprennent une part fixe et une part variable, sont soumis annuellement au vote du Comité de Surveillance de la Société EMOVA Holding. La part variable est intégralement basée sur la performance du Groupe et est appréciée sur la base de l'objectif d'EBITDA défini lors de l'établissement du budget annuel en début de chaque exercice.

b) Politique de gestion des risques financiers

- Risques liés à l'évolution du marché

Le secteur des végétaux est un marché très stable et résilient. Les risques liés au marché sont donc faibles sauf événements majeurs (grèves, manifestations etc...) susceptibles de perturber l'activité des magasins ou de limiter la libre circulation des clients.

- Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques d'approvisionnement

Les prix des fleurs et plantes sont négociés sur différents marchés au niveau mondial et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la majorité des échanges mondiaux. Comme sur tout marché, les prix fluctuent en fonction de l'offre et la demande. Dans le marché des fleurs et plantes, la fluctuation de la demande est anticipable car elle est liée à des fêtes nationales connues dans le monde entier.

Ces fluctuations sont donc maîtrisées et la compétitivité des prix d'achats est mise en scène sur notre market place qui rassemble grossistes, importateurs directs et producteurs directs.

- Délais de paiement clients

Les facturations de redevances aux franchisés sont généralement réglées par prélèvement dès l'émission des factures. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

1. Risque lié au sourcing et à la dépendance à l'égard des fournisseurs

Depuis la mise en place de sa centrale d'achat EMOVA MARKET PLACE, EMOVA Group a de plus en plus recours aux circuits directs/courts, du producteur au magasin sous enseigne, permettant ainsi de réduire le nombre d'intermédiaires et d'optimiser les marges sur achats tout en réduisant la dépendance à l'égard de grossistes.

2. Risques liés au développement d'un réseau de franchisés

EMOVA Group a pour vocation de développer un réseau de franchisés autour de ses quatre enseignes (Monceau Fleurs, Cœur de Fleurs, Au Nom de la Rose et Happy), conformément au positionnement propre à chacune de ces marques.

Au 31 mars 2020, le Groupe compte 364 points de vente en franchise.

Le développement d'un réseau autour de quatre enseignes implique de disposer d'un nombre suffisant de candidats susceptibles de répondre aux cahiers des charges propres à chaque marque, ce qui nécessite un effort commercial important. EMOVA Group dispose des ressources adaptées à la gestion de son développement et à l'intégration des nouveaux franchisés.

La qualité et l'homogénéité du respect des concepts est primordial pour garantir l'image des marques.

3. Risques de change



Les transactions réalisées en une autre devise que l'euro et donc le risque de change supporté par le Groupe sont très faibles à l'heure actuelle. Le Groupe n'a de ce fait, pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

4. **Risques sur actions**

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible du Groupe est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

5. **Risques de taux**

L'endettement consolidé des emprunts contractés par le Groupe au 30 septembre 2019 s'élève à 5 838K€ (prêts à taux fixe).

6. **Risques de liquidité**

EMOVA Group a réalisé une perte nette de (357) K€ sur la période close le 31 mars 2020 (contre un bénéfice de 137 K€ en 2019) et présente à la clôture des capitaux propres part du Groupe de 31 683 K€. Au 31 mars 2020, le Groupe disposait d'une trésorerie nette de -673 K€, contre -1 108 K€ à fin septembre 2019.

7. **Informations et transactions concernant les parties liées**

En date du 6 aout 2013, la société EMOVA Group, anciennement dénommée Groupe Monceau Fleurs, « le Bénéficiaire », a conclu un contrat d'animation et de prestation de services avec la société EMOVA Holding, anciennement dénommée GMF Holding, « le prestataire », qui a pour objet général l'assistance dans la gestion opérationnelle du bénéficiaire et de ses filiales.

Les prestations rendues à EMOVA Group par EMOVA Holding sont facturées sur la base des coûts réels avec application d'une marge bénéficiaire de 6%. Les coûts réels incluant notamment les salaires, charges sociales et autres frais afférents au personnel affecté à la réalisation des services ainsi que les coûts indirects y afférents (quote-part des frais généraux). Sont exclus des coûts réels la rémunération du Président du Conseil de Surveillance.

Au 31 mars 2020, les parties liées ne concernent que la société EMOVA Holding qui a facturé sur l'exercice des prestations de services (Direction générale) à hauteur de 432 K€ (idem que sur N-1).

A cette même date EMOVA Holding disposait d'un compte courant débiteur de 2 021 K€.

8. **Engagements hors-bilan**

Engagements donnés :

900 parts sociales de la société LGDV ont été nanties par la société EMOVA Group dans le cadre de l'acquisition de la société Hauraunize.

L'emprunt souscrit le 01/10/2008 d'un montant de 2 300 K€ par la société EMOVA Group auprès du Crédit Lyonnais ainsi que celui souscrit auprès de la BRED le 14/11/2008 d'un montant de 2 300K€ sont garantis par le nantissement de 60 000 actions de la société Hauraunize acquise par EMOVA Group.

EMOVA Group est caution de trois prêts souscrits par sa fille Magie Florale auprès de la BRED pour un montant de 268 653€.

EMOVA Group est caution d'une facilité de caisse obtenue par sa fille Magie Florale auprès de la BRED pour un montant de 48 000€.

Emova Group est caution de deux prêts souscrits par sa fille MONCEAU FLEURS EXPANSIONS auprès du CIC pour un montant de 434 919€.

Emova Group est caution d'un prêt souscrit par sa fille HAPPY EXPANSION auprès de la SOCIETE GENERALE pour un montant de 200 000€.

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune :

EMOVA Holding a consenti au 30 septembre 2016 un abandon de créance d'un montant total de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP à hauteur de son capital social actuel.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, la société EMOVA GROUP SA s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

EMOVA Holding a consenti au 30 septembre 2015 l'abandon de créance d'un montant total de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP à hauteur de son capital social actuel.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, la société EMOVA Group s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Engagements reçus 123 Investment et investisseurs privés :

EMOVA Group a mis en place un partenariat avec 123 Investment pour la mise à disposition de véhicules d'investissement souscrits par des investisseurs privés et ayant pour vocation d'investir dans des fonds de commerce sous les enseignes du Groupe (sous la forme de sociétés en commandite par actions) :

- RETAIL IDF OUEST – pour la reprise ou la création de magasins situés dans l'ouest de la région parisienne ;
- RETAIL PARIS EST - pour la reprise ou la création de magasins situés dans Paris Intra Muros.

123 Investment est gérant des véhicules investisseurs et EMOVA en assure la gestion quotidienne.

Au 30 septembre 2019 le véhicule RETAIL IDF OUEST comptait 12 magasins et RETAIL PARIS EST en direct ou via ses filiales SP FLORE et Fleurs Cardinal 6 magasins.

Une promesse unilatérale de vente d'actions a été conclue entre EMOVA Group et 123 Investment qui permet à EMOVA Group de bénéficier d'une option de rachat de chaque véhicule, exerçable du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Engagements reçus anciens actionnaires de la société Bloom's :

Une garantie de passif a été signée par les anciens actionnaires de la société Bloom's en faveur de la société EMOVA Group.